

D..2021.10.20.9.7

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 20 Octobre 2021

9 - RESSOURCES HUMAINES ET ORGANISATION

9.7 - Poste de Chargé(e) d'études Mobilités et Prospectives – Direction Etudes et Prospectives – Direction Générale Adjointe Mobilités et Ressources – Procédure de recrutement – Cadre d'emplois des attachés territoriaux/ingénieurs territoriaux.

L'an deux mille vingt et un, le vingt octobre à Toulouse Métropole, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS-EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
BRIAND Sacha	X		
CARLES Joseph	X		
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François	X		
FAURE Dominique	X		
GRASS Francis	X		
LATTES Jean-Michel	X		
MISIAK Nicolas	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
PORTARRIEU Jean-François		X (M. Carles)	
TERRAIL-NOVES Vincent	X		
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAIL-MICHELET Karine	X		
SICOVAL			
LUBAC Christophe	X		
SANGAY Dominique		X (M. Lubac)	
SITPRT			
BACOU Denis	X		
MARTIN Yannick	X		
MURETAIN AGGLO			
SUAUD Thierry		X (M. Terrisse)	
TERRISSE Jean-Marc	X		

Exposé de Monsieur le Président :

Le poste de Chargé(e) d'études Mobilités et Prospectives a été créé par Délibération D.2016.09.14.7.7.1 en date du 14 septembre 2016.

Le poste Chargé(e) d'études Mobilités et Prospectives est occupé par un agent non titulaire dont le contrat prendra fin au 3 septembre 2022.

Il est proposé de pérenniser le poste de Chargé(e) d'études Mobilités et Prospectives au sein de la Direction de la Direction Etudes et Prospectives de la Direction Générale Adjointe Mobilités et Ressources. Le (la) Chargé(e) d'études Mobilités et Prospectives aura notamment en charge les missions suivantes :

Activités principales :

- Recueil des besoins de connaissance de la mobilité émanant des différentes directions (Pilotage et attractivité du réseau, Projets Territorialisés, Planification et écomobilité),
- Définition et mise en œuvre d'une feuille de route des outils de suivi et de connaissance de la mobilité (enquêtes, numérique, dispositifs ou équipements spécifiques, etc.)
- Pilotage et réalisation d'enquêtes de mobilités, enquête ménages déplacements en particulier, de la conception à la mise en valeur des résultats,
- Pilotage et réalisation d'études prospectives générales,
- Pilotage et réalisation d'études d'opportunité et de faisabilité de nouveaux projets,
- Pilotage et suivi de missions partenariales,
- Pilotage d'études de faisabilité d'infrastructures cyclables, en lien étroit avec Toulouse Métropole,
- Conseil- expertise sur la prise en compte du vélo dans les projets portés par Tisséo.

Activités secondaires :

- Représentation de la direction aux comités techniques du Projet Mobilités, représentation de Tisséo Collectivités en réunion publique, lors des phases de concertation des projets,
- Production de supports de simplification, de schématisation et de vulgarisation des informations cartographiques et statistiques,
- Appui au chargé d'étude modélisation pour la réalisation de travaux liés au modèle, notamment pour la fourniture des données.

Compte tenu du profil recherché, le (la) Chargé(e) d'études Mobilités et Prospectives devra avoir acquis une expérience professionnelle d'au moins cinq ans dans le domaine, notamment de la production d'études et d'un niveau bac + 5.

L'appréciation portée par l'autorité compétente sur chaque candidature reçue sera fondée sur les compétences, les aptitudes, les qualifications et l'expérience professionnelles, le potentiel du candidat et sa capacité à exercer les missions indiquées ci-dessus.

Afin de pourvoir ce poste, il convient de lancer une procédure de recrutement sur le cadre d'emplois des attachés territoriaux/ingénieurs territoriaux.

Une publicité informant de la vacance de cet emploi sera effectuée auprès du Centre de Gestion de la Haute-Garonne.

Ce poste à temps complet répond à un besoin permanent et il sera pourvu prioritairement par voie statutaire.

Dans le cas où aucune candidature de fonctionnaire ne serait acceptable et ne pourrait donc être retenue, le poste pourra être pourvu par voie contractuelle (article 3-3 deuxième alinéa loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée).

La rémunération brute annuelle sera calculée par référence au traitement indiciaire afférent au grade d'attaché ou ingénieur.

L'échelon de recrutement dans le grade sera déterminé en fonction de l'expérience professionnelle par application du barème suivant :

- De 3 ans à 6 ans d'expérience : 4^{ème} ou 5^{ème} échelon du grade d'attaché/ingénieur.
- Plus de 6 ans d'expérience : à partir du 6^{ème} échelon du grade d'attaché/ingénieur ou à partir du 2^{ème} échelon du grade d'attaché principal/ingénieur principal.

L'agent bénéficiera du régime indemnitaire relevant de son cadre d'emplois ainsi que des avantages acquis par l'ensemble du personnel.

Il est proposé aux membres de l'Assemblée Délibérante d'autoriser le Président du SMTC à lancer la procédure de recrutement et à pourvoir le poste selon les modalités ci-dessus exposées.

Le Comité Syndical :

Entendu l'exposé de Monsieur le Président :

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

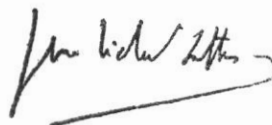
ARTICLE 1 : AUTORISE le Président à lancer la procédure de recrutement de Chargé(e) d'études Mobilités et Prospectives au sein de la Direction Etudes et Prospectives de la Direction Générale Adjointe Mobilités et Ressources relevant du cadre d'emplois des attachés territoriaux ou des ingénieurs territoriaux conformément aux dispositions de l'article 34 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée.

ARTICLE 2 : DIT que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au budget du SMTC.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de la légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Michel LATTES